

N° : DE/44/5.2/20.07.2020-11

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	40	Absents non représentés :	0
<b>VOTANTS</b>			<b>47</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle du Château d'Eau à Monteux, le 20 juillet 2020, après convocation légale reçue le 10 juillet 2020, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme BLANC-TESTE Carine, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Sandy GEIGER, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Christelle PEPIN, M. Michel PERRAND, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Aurélie VERNHES, M. Gérôme VIAU.

**Etaient Absents représentés :**

Madame Nadège BOISSIN (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme CLOP Cindy (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), Mme Nathalie GIBERT KANTÉ (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Raymond PETIT (pouvoir donné à M. Thierry LAGNEAU), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Sylviane VERGIER (pouvoir donné à M. Marc MOSSÉ).

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Gérôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Institution de la Commission Aménagement de l'Espace et élection de ses membres**

Monsieur Didier CARLE, Vice-Président indique que vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2019, portant statuts de la communauté de communes Les Sorgues du Comtat,

Conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au bureau communautaire puis au conseil communautaire »,

Il est proposé au conseil communautaire de **créer une Commission Aménagement de l'Espace, en charge des thématiques liées au Schéma Régional d'Aménagement, de**

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**LES SORGUES DU COMTAT**

99\_DE-084-248400293-20200720-20072020\_11

**Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), au Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), au Plan de Déplacements, à la Mobilité, à l'équilibre social de l'habitat (PLH), à l'accueil des Gens du Voyage.**

Elle sera composée de **16 élus communautaires dont 1 issu des listes communales non majoritaires.**

Le Président et les 4 Maires Vice-Présidents sont membres de droit.

Il est donc demandé au conseil communautaire d'élire les membres de la dite commission.

Considérant que le Conseil Communautaire, a décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée,

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Didier CARLE, Vice-Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**DECIDE**

- De créer la Commission Aménagement de l'Espace en charge des thématiques liées au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), au Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), au Plan de Déplacements, à la Mobilité, à l'équilibre social de l'habitat (PLH), à l'accueil des Gens du Voyage ;

- De proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la Commission Aménagement de l'Espace :

Membres de droit :

- Christian GROS
- Thierry LAGNEAU
- Didier CARLE
- Jean BERARD
- Michel TERRISSE

16 élus communautaires :

- Marc MOSSÉ
- Sylviane VERGIER
- Michel PERRAND
- Patricia NICOLAS
- Michel MUS
- Chantal GONNET-OLIVI
- Evelyne ESPENON
- Stéphane MICHEL
- Laurent COMTAT
- Fulgencio BERNAL
- Nadège BOISSIN
- Stéphane GARCIA
- Pascale CHUDZIKIEWICZ
- Bernard RIGEADE
- Christelle PEPIN
- Patrice DE CAMARET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
 Les Sorgues du Comtat**



**Le Président,**

Acte Exécutoire  
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le :

